

# PARLEMENT EUROPÉEN

2004



2009

DELEGATION POUR LES RELATIONS AVEC LES PAYS D'AMÉRIQUE CENTRALE

DCAM/PV/04-2009

## PROCÈS-VERBAL

RÉUNION

BRUXELLES

Mardi 17 février 2009

de 17 h 30 à 18 h 30

**BRUXELLES**

1. Adoption du projet d'ordre du jour 2

2. Communications du président 2

En présence de représentants de la Commission européenne:

3. Échange de vues sur la visite imminente d'un groupe de travail de la délégation au Honduras et au Costa Rica (du 23 au 27 février 2009) 2

4. Questions diverses 3

5. Date et lieu de la prochaine réunion 3

Annexe I: Liste des participants

---

Bruxelles, le 10 mars 2009

WM/nal

La séance est ouverte à 17 h 35 sous la présidence de M. Raimon OBIOLS I GERMA.

**1. Adoption du projet d'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté.

**2. Communications du président**

Le président annonce aux membres de la délégation qu'il a participé, le mercredi 11 février 2009, à une réunion avec une délégation ministérielle du Costa Rica, au cours de laquelle ils ont examiné le modèle de développement du pays ainsi que l'état d'avancement des négociations entre l'Union européenne et l'Amérique centrale concernant un accord d'association.

**En présence de représentants de la Commission européenne:**

**3. Échange de vues sur la visite imminente d'un groupe de travail de la délégation au Honduras et au Costa Rica (du 23 au 27 février 2009)**

Le président informe les membres de la délégation du projet de programme prévu pour la mission au Honduras et au Costa Rica prévue qui aura lieu du 23 au 27 février 2009 et leur indique que ce projet tient compte des suggestions faites par les membres de la délégation.

Le président donne ensuite la parole aux représentants de la Commission européenne, M<sup>me</sup> Delphine Malard et M. Tibor Sztaricskai, qui présentent les conclusions du sixième cycle de négociations concernant l'accord d'association entre l'Union européenne et l'Amérique centrale. Le président rappelle que, dans ce contexte, il est nécessaire de souligner que cet accord n'est pas seulement un traité de libre-échange, mais qu'il s'agit aussi, et surtout, d'un accord de dialogue politique institutionnalisé et de coopération. Il se dit également préoccupé par le fait que certains secteurs de la société civile au Honduras ont demandé à ce que le gouvernement se retire du processus de négociation. En conclusion, le président déclare qu'il espère que les négociations pourront être conclues au cours du semestre actuel.

**4. Questions diverses**

Néant.

**5. Date et lieu de la prochaine réunion**

La date de la prochaine réunion doit encore être confirmée.

La séance est levée à 18 h 30.

\*  
\* \*

**DELTAGERLISTE/ANWESENHEITSLISTE/ΚΑΤΑΣΤΑΣΗ ΠΑΡΟΝΤΩΝ/LIITE RECORD  
OF ATTENDANCE/LISTA DE ASISTENCIA/LISTE DE PRESENCE/ELENCO DEI  
PRESENTI/PRESENTIELIJST/LISTA DE PRESENÇAS/LÄSNÄOLOLISTA/DELTAGARLISTA**

Til stede	Formandskabet/Vorstand/Προεδρείο/Bureau/Ufficio di Presidenza/Mesa/Puhemiehistö/J.L. Presidium: (*) Raimon Obiols i Germà (P)
Anwesend	Medlemmer/Mitglieder/Μέλη/Members/Diputados/Députés/Deputati/Leden/Deputados/Jäsenet/Ledamöter: María Sornosa Martínez
Παρόντες	Stedfortrædere/Stellvertreter/Αναπληρωτές/Substitutes/Suplentes/Suppléants/ Membri supplenti/Plaatsvervangers/Membros suplentes/Varajäsenet/Suppleanter:
Present	
Presentes	
Présents	
Presenti	
Aanwezig	
Lasna	
Närvarande	
Art. 178,2	
Art. 183,3	Agustín Díaz de Mera García Consuegra
Endv. Deltog/Weitere Teiln./ Συμμετείχαν επίσης/Also present Participaron igualmente/ Participaient également/ Hanno partecipato altresì/ Andere deelnemers/ Outros participantes/ Muut osallistujat/ Dessutom deltog	
(Dagsorden/Tagesordnung Pkt/Ημερήσια Διάταξη Σημεί/Point OJ/Punto OG/Agenda Punt/Ordem do dia Punto/punto orden del dia/Esityslist Kohta/ Föredragningslista punkt):	

- \* (P) = Formand/Vorsitzender/Πρόεδρος/Chairman/Président/Presidente/Voorzitter/Presidente/Puhemies/Ordförande  
(VP) = Næstform./Stellv.Vorsitz./Αντιπρόεδρος/Vice-Chairman/Vice-Président/Vicepresidente/Varapuhemies/Ondervoorz./  
Vice-Pres./Vicepres/Vice ordförande.

